



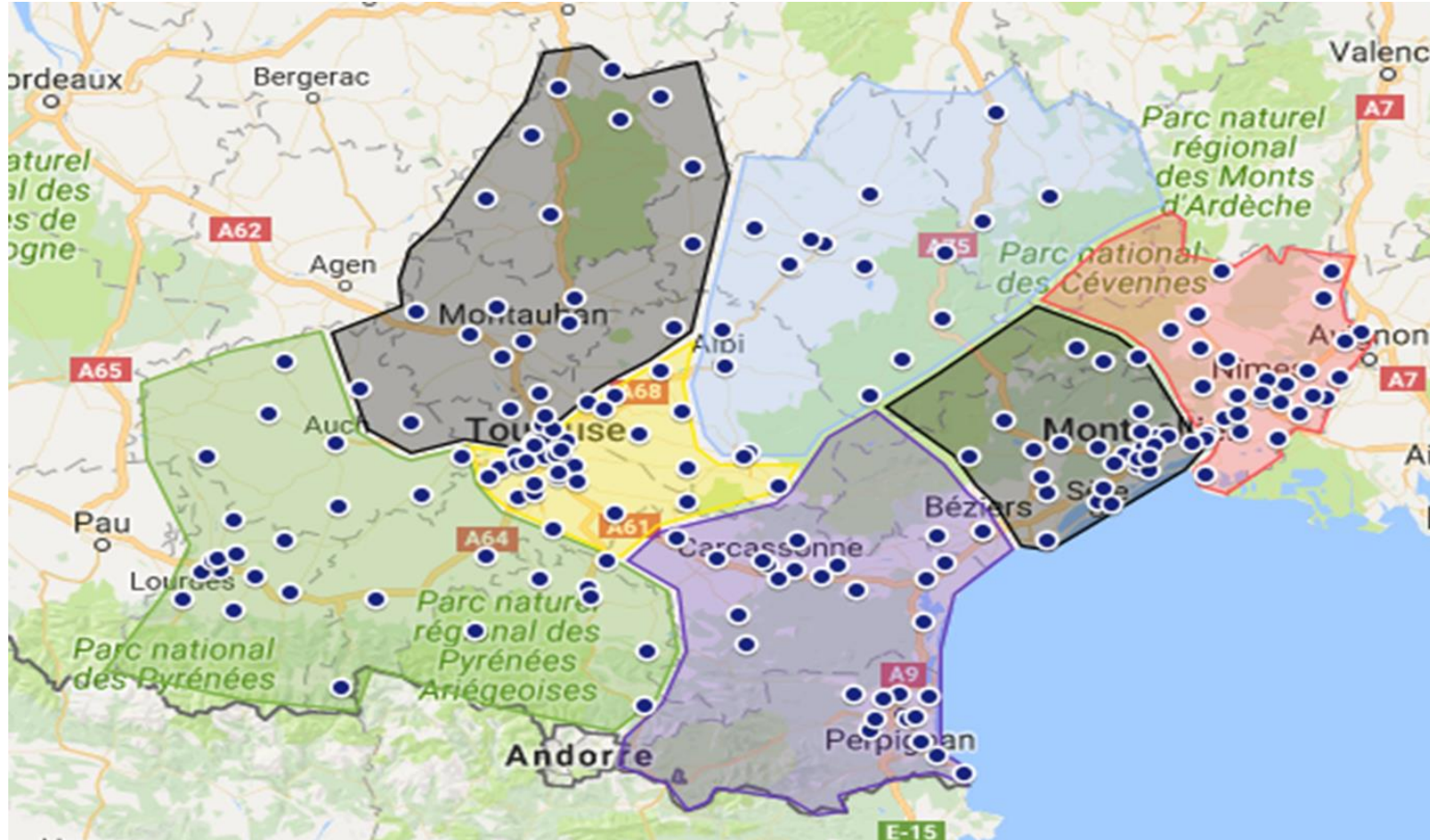
# COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

## ORGANISATION DEPARTEMENT DU GARD

### SECTEUR DE « NIMES »



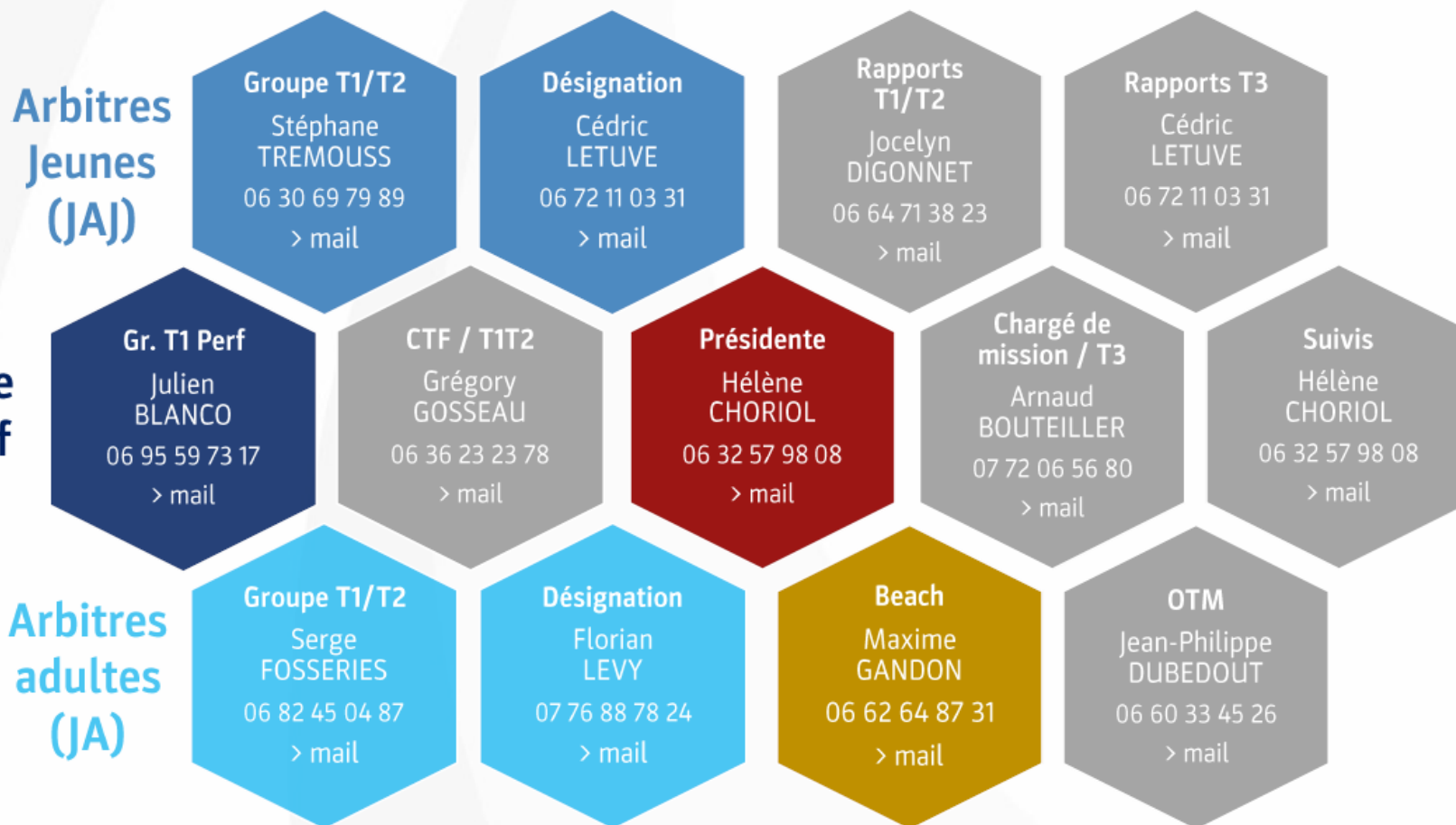
# Commission Territoriale Arbitrage Ligue Occitanie



# Organigramme CTA

## Organigramme

COMMISSION  
ARBITRAGE  
LIGUE  
OCCITANIE



- ⇒ Détecter les Juges Arbitres Jeunes T3 via les clubs
- ⇒ Encourager les vocations pour les nouveaux Juges Arbitres T3
- ⇒ Former les Juges Arbitres Jeunes T3, les Juges Arbitres T3 et les Juges Accompagnateurs Territoriaux
- ⇒ Favoriser la promotion T3 -> T2/T1/T1Perf
- ⇒ Aider les AEA avec leurs écoles d'arbitrage
- ⇒ Mutualiser les moyens en formant un véritable réseau (Bassins de pratiques, clubs, autres secteurs)
- ⇒ Mettre en place des réunions au sein des Bassins Pratiques

Elue au CA  
Cécile GAL

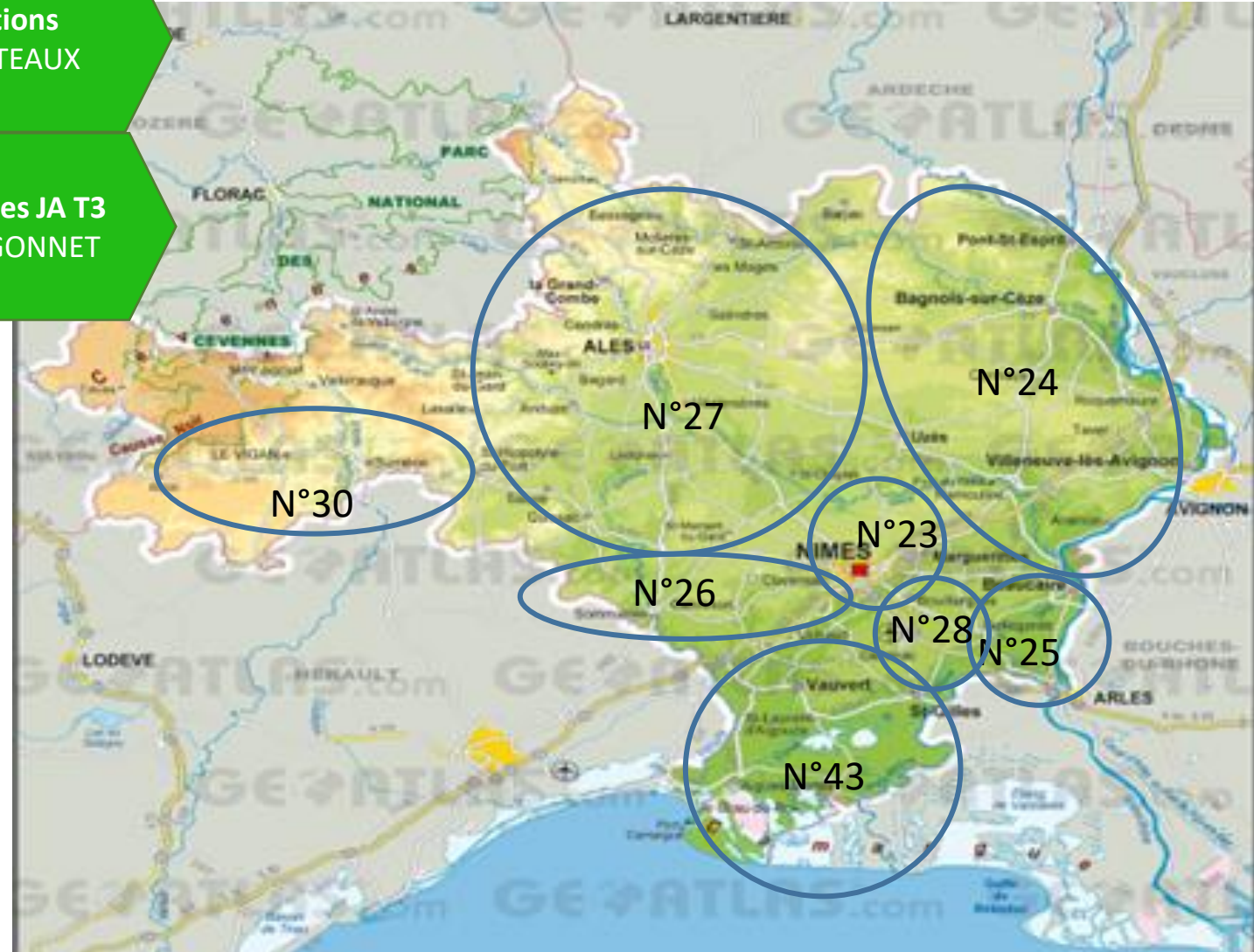
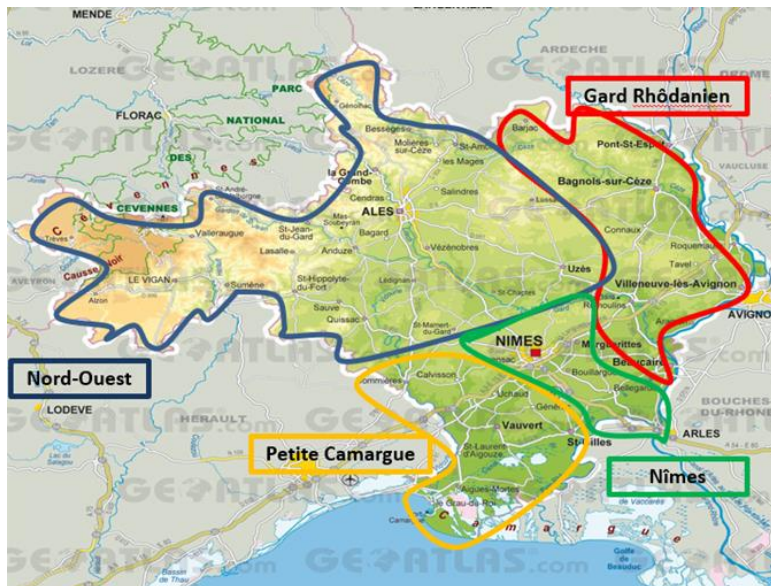
Responsables JAJ  
en formation T3  
Nahel MEDJOUEL  
Brice ARNAUD

Désignations  
Danis FLUTEAUX

Technicien  
Brice ARNAUD

Responsables JA T3  
Jocelyn DIGONNET

Rappel 4 secteurs dans la cadre de l'aide au clubs



## ARBITRER dans le GARD

Aujourd'hui, l'arbitrage dans le Gard, c'est\* :

\*chiffres émanant des listing de la saison 2021-2022

- ⇒ **35** Juges Arbitres Jeunes T3 sur **269** en Occitanie
- ⇒ **10** Juges Arbitres Jeunes T1-T2 sur **52** en Occitanie
  - ⇒ **10** Juges Arbitres T3 sur **140** en Occitanie
  - ⇒ **7** Juges Arbitres T1-T2 sur **88** en Occitanie
- ⇒ **8** Juges Arbitres dans les différents groupes nationaux sur **27** en Occitanie
  - ⇒ **228** JAJ Club sur **1285** en Occitanie
- ⇒ **4** animateurs Ecole Arbitrage certifiés sur **76** en Occitanie
- ⇒ **35** Juges Accompagnateurs Ecole Arbitrage certifiés sur **256** en Occitanie
  - ⇒ **25** Juges Accompagnateurs National su **102** en Occitanie
  - ⇒ **2** Juges Accompagnateur Territorial sur **72** en Occitanie
  - ⇒ **12** Officiels Table de Marque sur **1686** en Occitanie

N°25

Alexia LETOCART  
Bouillargues HB Nîmes  
Métropole  
CO Bellegarde section HB  
Costière Handball  
Garons Handball  
Handball Club Joncquiérois

BP N°23

Cécilia DUFES ?  
USAM Nîmes Gard  
Club Sportif Margerittois  
Club Sportif Cheminot Nîmes HB  
Génération Future HB Nîmes

N°24

Jean-Pierre MORENO  
Union HB Bagnolaise  
Union HB Laudun l'Ardoise  
HandBall Club Roquemaurois  
Cercle Olympique Spiripontain  
H Bagnols Gard Rhodanien  
HBC les Handiablés

## BASSINS DE PRATIQUE du CD30

N°26

Léa CAMPESI  
Sporting Club de la Vaunage  
HBC Sommiérois  
Vergèze Handball

N°30

Samuel CHATARD  
Handball en Pays Viganais  
Cigalois Handball Club

N°28

Grégory TERUEL  
Remoulins Sport Handball  
Union HB Tarascon-Beaucaire  
HBC Aramonais

BP N°27

Frédéric DEBOTTE  
Ass. Occitane de la Gardonnenque  
Anduze Handball Club  
Handball ALASC Lédignan  
Alès Cévennes Handball  
Ass. Saint Ambroisienne

BP N°43

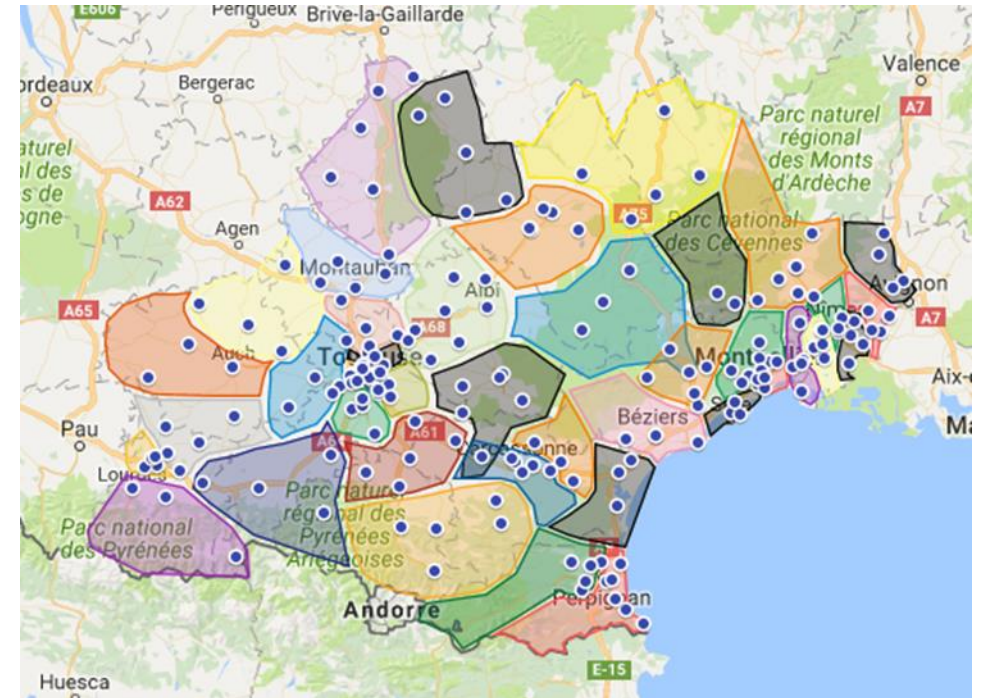
Alexandre VILLE  
Handball Terre de Camargue  
Sporting Club Handball  
Club HB Vauverdois  
Handball Club Saint Gillois



# REFERENTS DE BASSINS DE PRATIQUE

Le référent de bassin pratique est l'interlocuteur privilégié des clubs.

- ↪ Il aide à la formation et à la validation des JAJ club
- ↪ Il suit et conseille auprès des écoles d'arbitrage
- ↪ Il forme les accompagnateurs clubs
- ↪ Il communique les informations de la CTA aux clubs et inversement.





Le club doit désigner un accompagnateur de JAJ pour toutes les rencontres de catégories jeunes.

## **Le rôle de cet accompagnateur de Juges Arbitres Jeunes :**

- Il fidélise le JAJ en le motivant et le conseillant. (ex : accompagne et aide le JAJ dans l'exercice de sa fonction)
- Il assiste le JAJ au niveau des exigences réglementaires et administratives de la compétition (ex : aide à la vérification et à la rédaction de la feuille de match, collabore avec les officiels de table de marque, etc.)
- Il soutient le JAJ en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et en étant garant des valeurs du handball. (ex : gère les bancs de remplacement, joue un rôle de médiateur et tuteur, collabore avec le responsable de salle et d'espace de compétition, protège les JAJ si nécessaire, etc.)
- Il se place à la table de marque et se place la table de marque

**En cas d'absence de cet accompagnateur, le match peut néanmoins débuter.**

**Pas de sanction prévue à l'encontre du club recevant. Cette mise en œuvre est basée sur la confiance et le bon sens.**

En cas de difficulté avec l'accompagnateur club présent, merci de le signaler à votre responsable de groupe, sans délai.

Attention : Ce dispositif ne concerne pas les compétitions nationales (-18).

Pour ces compétitions, c'est la CTA qui désigne toujours un juge accompagnateur territorial ou national.

# DESIGNATIONS

Les arbitres sont désignés 15-21 jours à l'avance (dans la mesure du possible).

↳ Si les juges-arbitres désignés ne sont pas présents 15 minutes avant l'horaire prévu pour le début de la rencontre.

– s'il y a un binôme officiel neutre ou un juge-arbitre officiel neutre, solliciter son concours

– en cas d'absence d'un binôme officiel neutre ou d'un juge-arbitre officiel neutre, confier la direction du match à tout binôme officiel présent ou à tout juge-arbitre officiel présent.

Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c'est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d'égalité d'échelon, on tire au sort.

– à défaut de tout juge-arbitre officiel, chaque équipe désigne un joueur en vue d'arbitrer. Le tirage au sort décide de celui qui fera fonction, l'autre joueur ne peut en aucun cas prendre part au jeu (chaque équipe se trouve ainsi diminuée d'un joueur).



**BONNE SAISON à  
TOUTES et à TOUS**

